

■ **Schenker Stores SA Neuchâtel**, à Neuchâtel (FOSC du 06.09.2001, p. 6941). La société est dissoute sans liquidation par suite de fusion, conformément à l'article 748 CO, par le fait que la société 'Schenker Storen AG', à Schönenwerd, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 1519 du 18.06.2003
(01050016 / CH-645.1.009.208-2)